

Travail en réseau et Entretien Prénatal Précoce

PAR LA COORDINATION RPVO (RÉSEAU PÉRINATAL DU VAL D'OISE)

Les réseaux de santé périnataux répondent à un cahier des charges précis, détaillé dans une instruction ministérielle de juillet 2015. Leur organisation est déclinée par région sur le territoire français.

Sur le plan juridique, le réseau de santé est une association loi 1901. Il décide donc de façon autonome de son fonctionnement.

Pour le réseau périnatal du Val d'Oise, les statuts permettent à tout membre adhérent de se présenter au conseil d'administration et d'y être élu. Les membres adhérents sont aussi bien des personnes physiques, professionnels de santé que des personnes morales, établissements de santé, médico-sociaux ou des associations.

Ses actions seront ensuite menées, sur une base d'éléments communs, par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu avec l'Agence Régionale de Santé, ses avenants, et par des directives de santé publique (suivi des enfants vulnérables, repérage de la bonne audition).

Dans notre région d'Ile de France, chaque département a son réseau de santé périnatal. Lesquels ont des projets centrés sur leur département mais une articulation commune voire une mutualisation de certaines actions.

Les réseaux périnataux s'articulent aussi avec d'autres réseaux existants et ayant des spécificités. Par exemple le réseau SOLIPAM, dont la thématique est la grande précarité, les ruptures d'hébergement, ou le réseau DAPSA, dont la thématique est les addictions. Mais aussi avec des réseaux ayant des expertises qui se confrontent régulièrement, via leurs usagers, avec la périnatalité, comme le réseau des femmes diabétiques.

Plusieurs axes de travail y sont développés :

- Un centré sur les outils mis à disposition des parents et des usagers ;
- Un centré sur les professionnels de santé du territoire concerné (formation, débriefing, outils mis à disposition, relais d'information...) ;
- Un en lien avec les Agences Régionales de Santé et leurs délégations départementales.

Les groupes de travail formés autour de ces axes ont permis d'optimiser le parcours de santé notamment par :

- La Création d'un annuaire pour les Patients mais aussi PS ;
- La diffusion de supports d'information aux usagers ;
- L'élaboration avec les PS des outils de partage comme Dossiers, feuilles de liaison ;
- Une aide pour orienter les patientes en fonction de leur situation, par un accueil téléphonique.

Un travail d'appui pour les professionnels de santé est aussi mis en place en orthogénie, ce qui permet de répondre aux demandes des usagères, de fédérer les professionnels de santé de statuts différents et de partager les différentes prises en charge.

L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

Sécurité, proximité, humanité, qualité a été le titre du plan de périnatalité de 2005-2007 suite à la régression importante de la France dans le classement Européen en mortalité morbidité périnatale.

Cet EPP est un mode d'entrée dans la prise en charge globale, il se rajoute aux sept consultations obligatoires de suivi de la grossesse et aux sept séances de Préparation à la naissance et à la parentalité.

Il sera systématiquement proposé à toutes les femmes, mais il est non obligatoire.

Cet entretien est inscrit aux actes de la nomenclature et bénéficie donc d'une prise en charge de la CPAM. Il peut être fait à n'importe quel terme de la grossesse même si son objectif et son intérêt le plus grand est de le faire tôt.

Il peut être réalisé par un médecin ou une sage-femme,

Il a comme objectif :

- De décloisonner les différentes filières pour optimiser une prise en charge globale ;
- De repérer les problématiques somatiques, sociales ou psychologiques afin d'anticiper la qualité de la prise en charge (par qui, où ?) ;
- De donner toutes les informations utiles de proximité ;
- De s'appuyer sur les liens entre les différents professionnels pour garantir une bienveillance et une sécurité émotionnelle à la femme et au couple.

Il est très important car il met en évidence l'importance de tous les environnements de la femme dans l'influence de la grossesse et la prévention de la physiologie. Il permet de faire des ponts et de prendre en compte les différentes vulnérabilités en évitant de ne les penser que sur le plan médical.

Il permet aussi d'ouvrir à la préparation à la naissance et à la parentalité, au projet de naissance.

Selon l'avis de la HAS, il doit :

- Identifier les besoins d'information ;
- Définir les compétences parentales à développer ;
- Apprécier la santé globale de la femme ;
- Faire le point sur le suivi médical et projet de naissance ;
- Encourager la préparation à la naissance ;

SANTÉ PUBLIQUE

- Repérer les situations de vulnérabilité chez la mère et le père;
- Donner de l'information sur l'offre de soins de proximité;
- Transmettre une compétence sociale ;
- Expliquer comment fonctionne le réseau de santé, le rôle des PS, les ressources existantes ;
- Rédiger avec la femme une feuille de liaison.

Il n'est en aucun cas une ouverture de dossier ou une liste de repérage.

Il nécessite de se former car c'est un entretien spécifique. Le RPVO a mis en place une série de formations et a pu former un bon nombre de professionnels de santé de différents types d'exercice, ce qui permet un déploiement sur le territoire des professionnels formés assez intéressant.

111 professionnels de santé ont été formés dont 105 sages-femmes, libérales, hospitalières ou de PMI.

PROGRAMME DE LA FORMATION MISE EN PLACE DEPUIS 2013

1



PRÉSENTATION DE LA FORMATION À L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

RÉSEAU PÉRINATAL DU VAL D'OISE

Année 2013

Formation initiale éligible OGDPC

Dates de formation (4 jours) :

- > 9, 10 et 11 décembre 2013
- > 1 journée de reprise en juin 2014 → date qui sera prise avec les stagiaires lors de la présente session) : PRÉSENCE INDISPENSABLE
- > De 9h à 17h tous les jours.

Formateurs :

- > Mme Danielle CAPGRAS – BABERON
Sage-femme formatrice, consultante Réseau,
Conseillère conjugale et familiale
- > Mme Marie-Ange PERIE
Psychologue clinicienne

Lieu :

Conseil général du Val d'Oise Bâtiment de la DGAS, site dit « La Palette » ;
2 avenue de la Palette, 95000 CERGY – Salle B 08 (1^{er} sous-sol).

Professionnels concernés :

- > Médecins généralistes, gynécologues obstétriciens, sages-femmes (libéraux, structures hospitalières et PMI) situés sur le territoire du RPVO.

Coût :

- > Gratuit pour les professionnels membres du RPVO (signature Charte RPVO nécessaire ; sur demande si non déjà fait).

Programme Formation EPP
Année 2013

2

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ♦ Acquérir des compétences en conduite d'entretien.
- ♦ Apprendre à soutenir les potentialités et les compétences des futurs parents et à repérer les facteurs de vulnérabilité.
- ♦ Actualiser ses connaissances concernant les droits sociaux des femmes enceintes.
- ♦ Apprendre à identifier les relais locaux et les supports nécessaires au travail de liaison.
- ♦ Savoir prendre conscience des limites de sa fonction et travailler en relais avec les autres professionnels, en partenariat avec l'usager.
- ♦ Saisir et analyser les enjeux de Prévention dans la dynamique de travail en Réseau et dans l'offre de l'entretien

PROGRAMME DE FORMATION :

(sous réserve de modifications éventuelles)

Axé sur 4 thématiques fondamentales :

1. LE RÉSEAU PÉRINATAL DE PROXIMITÉ :

- ♦ Genèse de l'entretien et ses liens avec le travail en réseau.
- ♦ Définitions et compréhension de la philosophie du travail en Réseau de proximité.
- ♦ Identifier les enjeux, la dynamique du travail en réseau et son utilité pour la mise en place de l'Entretien de grossesse et le suivi des actions de prévention.
- ♦ Identification et optimisation des relais médicaux, psychologiques et sociaux.
- ♦ Rappel des dispositions sociales en faveur des femmes enceintes.
- ♦ Comment s'organiser pour passer des relais efficaces ?
- ♦ La promotion de la santé en entretien, un positionnement professionnel efficient.
- ♦ Ethique de la transmission des informations : Moyens de communication. Que transmettre ? A qui ? Comment ? Et pourquoi ?
- ♦ L'évaluation de l'entretien, quel intérêt et comment s'y prendre pour mener cette évaluation.

Programme Formation EPP
Année 2013

RPVO

3

2. L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE :

Contexte et attentes : Les Textes de références...

- ♦ Définition, objectifs et cadre
- ♦ « Etat d'esprit » et spécificité de cet entretien
- ♦ Limite et risque de dérive

3. SENSIBILISATION À LA CONDUITE ET À LA DYNAMIQUE DE L'ENTRETIEN :

- ♦ La position d'écoute : fondement de l'entretien.
- ♦ Les 4 temps : Accueillir ; Écouter ; Transmettre ; Relier.
- ♦ Attitudes et « techniques » d'entretien : l'entretien semi directif, l'écoute active, l'empathie, les différents types d'attitudes interactives, la reformulation...
- ♦ Repérer des mouvements émotionnels, psychiques et intersubjectifs mobilisés dans la rencontre.
- ♦ Identifier les besoins et la demande afin d'ajuster ses propositions au plus près des préoccupations des devenant parents...
- ♦ De l'entretien individuel à l'entretien en couple.
- ♦ L'après entretien : articulation avec le réseau, synthèse de l'entretien.
- ♦ Elaboration de la fiche de synthèse.

4. COMMENT LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET L'OFFRE DE L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE SOUTIENNENT LE PROCESSUS DE PARENTALITÉ.

LA JOURNÉE DE REPRISE, ou d'approfondissement, permet d'optimiser les compétences des stagiaires et répondre aux problématiques et questionnements rencontrés dans leurs pratiques. Elle permet également d'échanger autour des difficultés ou points de bûche éprouvés. Des questionnements rencontrés seront travaillés par l'analyse concrète de situations afin d'ajuster les compétences de chaque stagiaire aux besoins du terrain et optimiser leurs pratiques professionnelles.

Elle fait donc partie intégrante de la formation, elle est par conséquent indispensable.

La question de la transmission est centrale à cette journée de reprise (comment transmettre ? quoi ? à qui ?)

Programme Formation EPP
Année 2013

4

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION :

Axé sur la pédagogie et l'interactivité :

- Mises en situation d'entretien.
- Expérimenter sa position d'écoute.
- Reprise et analyses de situations cliniques et de pratiques professionnelles.
- Études de vignettes sociales.
- Élaboration des réflexions personnelles et du matériel groupal.
- Ajustement au projet professionnel.
- Contenus théoriques et références aux textes en vigueur.

À noter qu'une sage-femme coordinatrice du RPVO sera présente lors de ces 4 journées de formation afin d'assurer, en lien avec les formatrices, l'articulation avec le réseau périnatal dans la connaissance du maillage territorial et ainsi permettre de cibler au mieux les spécificités des informations dispensées.

Programme Formation EPP
Année 2013

RPVO

Des outils ont été élaborés afin de travailler en réseau et d'utiliser les mêmes outils sur un territoire (plaquettes, fiches de liaison).

Le réseau supervise si nécessaire le professionnel de santé pour évaluer les pratiques professionnelles autour de l'EPP.

Il collecte un volet de la synthèse de l'entretien, qui ne contient pas d'informations sur la patiente mais permet de recenser le nombre d'EPP effectués sur le territoire et la suite qui a pu leur être donnée.

Car malgré le nombre de professionnels formés et l'information fortement diffusée, peu de femmes en ont bénéficié sur le

Val d'Oise, comme le montre l'enquête périnatale nationale.

- Deux plaquettes ont été éditées, une à destination des femmes, l'autre à destination des professionnels de santé.
- Une fiche, fil conducteur de l'entretien a aussi été élaborée et permet de base à la conduite de l'entretien pour le professionnel formé.
- Ainsi qu'une fiche de synthèse :

Tous ces outils et ces formations ont permis un travail collaboratif des différents acteurs du territoire, une harmonisation des pratiques, un travail en réseau de professionnel, au bénéfice des femmes et de leur parcours de soin. •

PLAQUETTE DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pourquoi un entretien ?

- Pour permettre aux femmes et/ou aux couples de rencontrer un professionnel en dehors d'une consultation exclusivement médicale et en prenant du temps.
- Pour parler de leurs attentes, besoins, craintes, et de leur projet de naissance.
- Pour les informer du suivi de grossesse.
- Pour leur expliquer leurs droits.
- Pour préparer au mieux la naissance de leur enfant dans la maternité de leur choix.
- Pour poser toutes questions qui les préoccupent.
- Pour leur apporter un soutien dont ils peuvent avoir besoin.

Rappel : il doit être obligatoirement proposé. Si vous réalisez pas d'EPP, vous êtes invité à orienter la femme vers les professionnels qui le réalisent (à consulter RPVO)

Qui y a droit ?

- Toutes les femmes enceintes et les couples qui le désirent. Nul besoin de prescription médicale pour le réaliser.
- A quel moment ?

 - L'entretien se fera le plus tôt possible, mais il peut être fait aussi à tout moment de la grossesse (un seul entretien).

Comment se déroule-t-il ?

Il se fait avec la femme seule ou en couple. Il dure de 45 minutes à 1 heure. C'est un temps d'échanges **et ce n'est ni un examen médical ni une ouverture de dossier**. Des informations très confidentielles peuvent vous être exprimées (antécédents de violence...); aussi vous ne devez transmettre aucune information sans l'accord de la patiente.

Par quoi ? Où ?

Par tous les professionnels de la grossesse organisés en réseau : sages-femmes libérales, de PMI, de maternités (publiques et privées), médecins généralistes, gynécologues-obstétriciens libéraux, hospitaliers.

Il se déroule dans le cadre du Réseau Périnatal du Val d'Oise qui se charge, sous mission de l'Agence Régionale de Santé, d'**organiser et de coordonner sa mise en place, les formations, et les modalités de recueil des données issues de cet entretien**.

Que faire des données recueillies ?

Le professionnel décide des informations à transmettre dans le respect du choix de la femme ou du couple et de la confidentialité des données. Afin de faciliter les démarches, le RPVO met à disposition des professionnels réalisant l'EPP une fiche de synthèse déclinée en 3 exemplaires carbonés :

- Le 1er exemplaire doit être remis à la femme ou au couple qui le transmettra au professionnel de son choix dans le cadre de sa prise en charge.
- Le 2e exemplaire doit être conservé par le professionnel.
- Le 3e exemplaire, **dépourvu de données médicales**, doit être envoyé à la coordination du RPVO aux fins d'évaluation.

Vous pouvez également consulter le site internet du RPVO où vous aurez accès à un annuaire des ressources qui vous permettra d'orienter les femmes vers la prise en charge la plus adaptée (en cours de réalisation).

www.rpvo.org

Quelle cotation ?

- C.2.5 pour les médecins
- Si 15 pour les sages-femmes

L'EPP est pris en charge à 100% par la CPAM. Une patiente sans couverture sociale peut s'adresser à une sage-femme de PMI.

PLAQUETTE DESTINÉE AUX FEMMES

Qu'est-ce qu'un EPP ?

L'entretien prénatal précoce (EPP) est un temps d'échanges variant de 45 min à 1h avec un professionnel de la périnatalité, et ce en dehors de toute consultation exclusivement médicale.

L'entretien prénatal précoce n'est donc ni un examen médical ni une ouverture de dossier.

A qui ?

Il a pour vocation de permettre d'aborder et d'échanger avec le professionnel sur tous les éléments en lien avec votre grossesse, par exemple :

- Pour parler de vos attentes, besoins, craintes, de votre projet de naissance.
- Pour vous informer du suivi de votre grossesse.
- Pour vous expliquer vos droits.
- Pour préparer au mieux la naissance de votre (vos) enfant(s) dans la maternité de votre choix.
- Pour poser toutes questions liées à votre grossesse et à la naissance qui vous préoccupent.
- Pour vous apporter un soutien si vous éprouvez le besoin.

Quelle prise en charge ?

L'EPP est pris en charge à 100% par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Si vous n'avez pas de couverture sociale, vous pouvez vous adresser à une sage-femme de PMI.

Comment se déroule-t-il ?

Il se fait avec la femme seule ou en couple. Il dure de 45 minutes à 1 heure. C'est un temps d'échanges **et ce n'est ni un examen médical ni une ouverture de dossier**. Des informations très confidentielles peuvent vous être exprimées (antécédents de violence...); aussi vous ne devez transmettre aucune information sans l'accord de la patiente.

Par quoi ? Où ?

Par tous les professionnels de la grossesse organisés en réseau : sages-femmes libérales, de PMI, de maternités (publiques et privées), médecins généralistes, gynécologues-obstétriciens libéraux, hospitaliers.

Il se déroule dans le cadre du Réseau Périnatal du Val d'Oise qui se charge, sous mission de l'Agence Régionale de Santé, d'**organiser et de coordonner sa mise en place, les formations, et les modalités de recueil des données issues de cet entretien**.

Pour ce faire, des professionnels de la périnatalité ont créé une feuille de synthèse, associé à un guide méthodologique (je c-contre). Pour plus d'informations sur ce document, vous pouvez contacter la coordination du RPVO (coordonnées au dos).

Que deviennent les données recueillies ?

Afin de faciliter le recueil des données issues de cet entretien, le RPVO met à disposition des professionnels réalisant l'EPP une fiche de synthèse déclinée en 3 exemplaires carbonés :

- Le 1er exemplaire vous est remis, vous pourrez le transmettre au professionnel de votre choix dans le cadre de votre prise en charge.
- Le 2e exemplaire est conservé par le professionnel.
- Le 3e exemplaire, **dépourvu de données médicales**, est envoyé à la coordination du RPVO aux fins d'évaluation (nombre d'entretiens réalisés, par qui).

Pour plus d'informations vous pouvez également consulter le site internet du RPVO où vous aurez accès à un annuaire des professionnels qui réalisent cet EPP (en cours de réalisation).

www.rpvo.org

FICHE D'EPP

Entretien Prénatal Précoce : Guide d'entretien du RPVO

Ce document est une proposition de support pour l'entretien prénatal.
Toutes les questions ne sont pas à aborder systématiquement.
Choisissez l'ordre ou laissez choisir la femme ou le couple

Vous pouvez commencer par : "Qui vous a proposé cet entretien ?"
Explorez les 3 dimensions pendant l'entretien : 1 - somatique ; 2 - sociale ; 3 - affective

SANTÉ GLOBALE <ul style="list-style-type: none"> ► Hygiène de vie : <ul style="list-style-type: none"> Régime alimentaire Prise de poids Automédication Conduites addictives : Alcool, tabac, drogues, médicaments (Psychotropes) ► Activités : <ul style="list-style-type: none"> Professionnelle Physique et sportive ► Sexualité : <ul style="list-style-type: none"> Informations à transmettre : <ul style="list-style-type: none"> Sur l'offre de soins dans le Val d'Oise Sur le suivi médical Exemple : nom du professionnel qui va la suivre, fréquence de consultations, CS de tabacologie... 	DIMENSION AFFECTIVE <ul style="list-style-type: none"> ► État psychologique : <ul style="list-style-type: none"> Sa perception Se sentir en sécurité Stress ou anxiété identifiés ? Épisodes dépressifs ► Qualité du sommeil ► Autour de la naissance : <ul style="list-style-type: none"> Vécu ou ATCD personnels Existence des peur ou craintes par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> La grossesse L'accouchement : douleur Naissance de l'enfant Croyances familiales par rapport à l'accouchement et à l'allaitement ► Décès, rupture <ul style="list-style-type: none"> Place du père Relations de couple Situation familiale Aide à la maison Accompagnement de la grossesse Violence conjugale
INFORMATIONS RPVO <ul style="list-style-type: none"> ► Hygiène de vie : ► Site internet : <ul style="list-style-type: none"> Annuaire Tous les outils : <ul style="list-style-type: none"> Réunions d'information nutritionnelle N'Vert Parcours santé ► Projet de parentalité (Compétences parentales) <ul style="list-style-type: none"> Comment la femme se projette-t-elle comme mère ? Comment le conjoint se projette-t-il comme père ? Expérience auprès du nourrisson ? Comment cet enfant est-il attendu par la famille ? (grands-parents, fratrie,...) 	ENVIRONNEMENT SOCIAL <ul style="list-style-type: none"> ► Vie quotidienne : Comment vivez-vous ? <ul style="list-style-type: none"> Ressources / précarités / alimentation Logement / problèmes de logement (vita à l'hôtel, en foyer, hébergement chez des tiers) Nombre de personnes au foyer Situation régulière ou sans papier ► Déplacements <ul style="list-style-type: none"> Déplacement travail - domicile Déplacement domicile - maternité ► Degré d'isolement et d'autonomie <ul style="list-style-type: none"> Réseau familial/amical/caritatif (Prévent/Assurance/Assistance) Capacité à s'orienter dans le système de soins (Handicap, population migrante) Déménagement récent

FICHE DE SYNTHÈSE

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

FICHE DE SYNTHÈSE

NOM PRENOM Date de Naissance / / .	Tel Mail Date de l'entretien / / .	Date de l'entretien / / . Termé au moment de l'entretien (en SAU)
Proposé par : Patient(e) elle-même <input type="checkbox"/> MG <input type="checkbox"/> G/O lib <input type="checkbox"/> G/O hosp <input type="checkbox"/> SF lib <input type="checkbox"/> SF hosp <input type="checkbox"/> SF PMI <input type="checkbox"/>		
Réalisé par : MG <input type="checkbox"/> G/O lib <input type="checkbox"/> G/O hosp <input type="checkbox"/> SF lib <input type="checkbox"/> SF hosp <input type="checkbox"/> SF PMI <input type="checkbox"/>		
En présence du conjoint : <input type="checkbox"/> Accompagnant : <input type="checkbox"/> Termé prévu / / .		
Choix du lieu de naissance : Oui <input type="checkbox"/> Lieu Non <input type="checkbox"/>		
Contexte Somatique, Social, Affectif		
Projet de Parentalité		
Orientations proposées : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
PMI <input type="checkbox"/> Psychologue <input type="checkbox"/> Assistante Sociale <input type="checkbox"/> Désinsecrice <input type="checkbox"/> Préparation à la Naissance et à la Parentalité <input type="checkbox"/>		
Autres : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Parcours de santé (allaitement, Prado, information nutritionnelle) <input type="checkbox"/> Environnement social (CAF, crèches, déclaration de grossesse,...) <input type="checkbox"/> Associations (Prévenir :) 		
Patient(e) accepte d'être recontactée par le RPVO après la naissance pour nous faire partager son expérience (à des fins d'évaluation) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Exemplaire Bleu pour Patient / Exemplaire Jaune pour Professionnel / Exemplaire Blanc pour RPVO		

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

FICHE DE SYNTHÈSE

NOM PRENOM Date de Naissance / / .	Tel Mail Date de l'entretien / / .	Date de l'entretien / / . Termé au moment de l'entretien (en SAU)
Proposé par : Patient(e) elle-même <input type="checkbox"/> MG <input type="checkbox"/> G/O lib <input type="checkbox"/> G/O hosp <input type="checkbox"/> SF lib <input type="checkbox"/> SF hosp <input type="checkbox"/> SF PMI <input type="checkbox"/>		
Réalisé par : MG <input type="checkbox"/> G/O lib <input type="checkbox"/> G/O hosp <input type="checkbox"/> SF lib <input type="checkbox"/> SF hosp <input type="checkbox"/> SF PMI <input type="checkbox"/>		
En présence du conjoint : <input type="checkbox"/> Accompagnant : <input type="checkbox"/> Termé prévu / / .		
Choix du lieu de naissance : Oui <input type="checkbox"/> Lieu Non <input type="checkbox"/>		

ATTENTION !

CET EXEMPLAIRE EST À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AU RPVO

2 possibilités

Par scan :
En l'envoyant à la coordination du RPVO sur l'adresse : contact@rpvo.org

Par courrier postal :
En l'envoyant dans l'enveloppe jointe prévue à cet effet

Merci pour votre participation

Orientations proposées : Oui Non

PMI Psychologue Assistante Sociale Désinsecrice Préparation à la Naissance et à la Parentalité

Autres :

- Parcours de santé (allaitement, Prado, information nutritionnelle)
- Environnement social (CAF, crèches, déclaration de grossesse,...)
- Associations (Prévenir :)

Patient(e) accepte d'être recontactée par le RPVO après la naissance pour nous faire partager son expérience (à des fins d'évaluation) : Oui Non

Exemplaire Bleu pour Patient / Exemplaire Jaune pour Professionnel / Exemplaire Blanc pour RPVO